

Pourquoi pas un funiculaire ou un téléférique ?

La ville n'a-t-elle pas déjà son bateau ?

Au cours de la conférence de presse «mammouth», tenue il y a quelques semaines et imaginée par le bourgmestre de Liège, M. Close, avec ses dix échevins et le président du Centre public d'aide sociale (C.P.A.S., ex-C.A.P.), on a évoqué, entre autres, les projets de ce C.P.A.S.

Secteur hôpitaux, il a été signalé que la construction de celui de la Citadelle, envisageant 1.022 lits, se poursuit. Dès cette même année, le C.P.A.S. entame l'étude approfondie, l'organisation médicale, paramédicale, économique et administrative de l'établissement.

C'est dire que, dans quelques mois, l'hôpital sera fonctionnel. Comment pourra-t-on y accéder ?

Par les voies normales actuelles, certes ; cela tombe sous le

sens. Mais, en outre, plusieurs entretiens ont eu lieu à ce jour avec la S.T.I.L. et avec l'administration des routes de l'Etat.

A la S.T.I.L., on a demandé de prévoir une ligne supplémentaire desservant principalement le nouvel hôpital ; de ce côté, les choses semblent en bonne voie.

A l'administration des routes de l'Etat, on a rappelé que l'hôpital devrait être desservi par une route spéciale raccordée directement à la bretelle d'autoroute devant aboutir dans les environs de l'actuelle prison Saint-Léonard. Ici, il semble que l'on rencontre de sérieuses difficultés, dues notamment à des considérations d'ordre financier. Dans l'intérêt des futurs hospitalisés, malades ou grands blessés de la route particulièrement, il faut espérer qu'une solution satisfaisante pour tous pourra être trouvée à relativement bref délai.

Outre cette future ligne de la S.T.I.L., outre la bretelle, il y aura évidemment l'hélicoptère, indispensable pour une liaison particulière des deux nouveaux hôpitaux Citadelle - Sart Tilman, et une liaison hélicoptère avec le reste du pays.

Mais pourquoi, alors que nos édiles font preuve de tant d'imagination, ne pas construire un funiculaire ou un téléférique montant à l'assaut de la colline de la Citadelle ? La ville n'a-t-elle pas acquis un bateau de plaisance qui doit réunir le Palais des Congrès à celui de Coronmeuse !

Puisque l'on cherche des solutions hors du commun, pourquoi pas ce funiculaire ou ce téléférique dont il fut souvent question dans des conversations privées entre responsables communaux et qui, plus est, tenta même certains journalistes à l'occasion d'un poisson d'avril.

Il ne nous appartient pas de préconiser le funiculaire plus rassurant pour les non-initiés que le téléférique, familier aux habitants de la Suisse notamment. Le premier semble, pour l'homme de la rue, plus fiable ; le second demanderait beaucoup moins d'expropriations.

Les avantages

Les avantages de ce moyen de transport - mais il faut, on le répète encore, faire preuve d'imagination - sont évidents. Il intéresserait les travailleurs et

les pensionnaires du futur hôpital et leurs familles, mais aussi les touristes. Une ville qui possède une colline comme celle de Sainte-Walburge, avec au sommet une vue imprenable de la Cité Ardente, ce n'est guère courant.

Le départ de l'engin (funiculaire ou téléférique) pourrait se faire à la future gare du Palais (gare ferroviaire, mais aussi gare des autobus).

L'engin pourrait desservir le Péry. Il permettrait aux habitants de Pierreuse, ou d'à-côté, de rentrer chez eux sans fatigue. Il donnerait accès, et très rapidement, au futur hôpital. Enfin les touristes, après avoir jeté un coup d'œil sur le panorama unique de la ville atteint grâce au funiculaire, descendraient à pied lentement en découvrant des coins charmants, absolument uniques, qu'on n'atteint actuellement que grâce au prix d'une ascension pénible.

Et pourquoi pas ne pas construire une vaste tour-restaurant au sommet ? Aix-la-Chapelle en possède une, dans un site qui n'est nullement comparable à celui de la Citadelle. Si l'on craint de coûteuses expropriations, on pourrait imaginer un tracé au-dessus des 600 escaliers de Bueren ou même au milieu de ces escaliers. Un mini-funiculaire y fut bien installé en 1973, quand on répara les marches. (Pour l'anecdote - et ceci nous éloigne du funiculaire - rappelons que les 600 escaliers sont, en fait, au nombre de 402. Pourquoi cette confusion ? Parce que la petite histoire, celle du genre d'Alexandre Dumas, a toujours rapporté que les courageux mineurs franchimontois qui tentèrent de s'emparer du camp du duc de Bourgogne situé sur les hauteurs de Sainte-Walburge étaient 600. Ils n'étaient pas ce nombre, pas plus que les escaliers. Etaient-ils même du pays de Franchimont ? Récemment, on a parlé de Hesbignons.)

Alors, MM. nos édiles, un peu d'imagination...

A.S.